



A Saint-Denis, le 28 mars 2018

A l'attention de Monsieur **Guillaume PEPY**
Président du directoire SNCF

A l'attention de Monsieur **Benjamin RAIGNEAU**
Directeur des Ressources Humaines du GPF

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,

Suite à notre DCI du 2 mars 2018, nous avons été reçus le 6 mars 2018.

Même si certaines de nos revendications ont été prises en compte (*maintien des résidents sans augmentation du coût des prestations, réponses apportées aux représentants des salariés en Conseil de bureau*), malgré nos échanges, toutes nos autres revendications, dont certaines sont centrales, n'ont pas trouvé de réponse favorable de votre part.

En effet, pour la Fédération SUD-Rail, nous exigeons :

- **Le maintien des 4 EHPAD au sein du GPF.**
- **Vous entendez transférer les personnels des EHPAD de SNCF vers une entreprise privée, par application de l'article L.1224-6. Cela signifie que les salariés perdront le statut de cheminot et l'ensemble des garanties que celui-ci apporte.**
- **Vous nous avez indiqué votre refus d'appliquer les textes internes, notamment le RH00910, protecteur des salariés :**
 - Ce texte prévoit des entretiens exploratoires pour informer les salariés et leur permettre de décider s'ils souhaitent rester au sein du GPF ou accepter le transfert de leur Contrat de Travail.
 - Ce texte prévoit l'accompagnement des salariés qui choisissent de rester au sein du GPF (formation, mutation interne, maintien des salaires...)

C'est pourquoi, **conformément à l'article L.2512-2 du Code du Travail, la Fédération SUD Rail dépose un préavis de grève**, couvrant la période suivante :

Du 3 Avril 2018, à 7h00, au 2 juin 2018, à 20h00

Ce préavis couvre l'ensemble des salariés du Groupe Public Ferroviaire, ainsi que ceux susceptibles de les remplacer.

Dans l'attente de nous rencontrer, veuillez recevoir, Messieurs, nos salutations syndicales.

Pour la Fédération SUD-Rail :
Emmanuel GRONDEIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Grondein', written over a light blue horizontal line.